Image not found or type unknown

divorce dommage et interet

Par **lulu31**, le **03/06/2012** à **16:23**

bonjour
je vien d'avoir mon jugement et mon ex mari doit me verser 5000 euro de dommage et interet pour abondan de famille le problement c'est que je ne connais pas son adresse je sais qu'il est à paris mais pas plus que dois je faire et s'il ne travail pas est ce qu'il aura le droit de s'en sortir aussi facilement ???
cordialement

Par **Afterall**, le **03/06/2012** à **17:58**

Bonjour,
Vous devez impérativement, pour exécuter ce jugement, contacter un huissier.
Lui saura retrouver votre mari.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés